

QUI SOMMES-NOUS ?

Date de création : 27/08/2020
Date de première publication : 15/09/2020
Date de version publiée : 15/09/2020

QUE FAISONS NOUS ?

Le CNEA a pour mission d'accompagner ses adhérents par des conseils personnalisés, adaptés à la situation de nos structures afin de permettre à leurs dirigeants d'assurer leur fonction employeur en direction du personnel de l'entreprise et auprès des organismes de contrôle et de tutelle.

Concrètement le CNEA, pour vous :

- Représente les employeurs pour négocier les accords collectifs au sein des conventions collectives de l'animation, du sport, du tourisme social et familial, des foyers et services de jeunes travailleurs avec les syndicats de salariés.
- Participe en tant que partenaire social à la gestion des organismes paritaires, à l'ensemble des instances de concertation et aux différentes consultations électorales professionnelles : prévoyance, retraite, OPCA (organisme collecteur de la formation professionnelle : Uniformation), prud'hommes ...
- Porte auprès des pouvoirs publics les positions, les besoins et les préoccupations de ses adhérents en matière d'emploi, de formation, de développement du dialogue social, d'évolution de la législation du travail.